

Allemagne

Commission : Droits des femmes et égalité femme-homme

Problématique : Comment favoriser une convergence européenne des droits des femmes et de l'égalité femme-homme ?

L'Allemagne est une démocratie parlementaire fédérale située en Europe centrale. Membre fondateur de l'Union européenne, elle est aujourd'hui dirigée par le chancelier Friedrich Merz. Le gouvernement allemand considère que l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un principe fondamental de l'État de droit et un pilier essentiel du projet européen. La convergence des droits des femmes au sein de l'Union européenne représente ainsi un enjeu majeur pour garantir la cohésion sociale, la justice et la stabilité démocratique en Europe.

Au sein de l'Union européenne, les droits des femmes ont connu d'importantes avancées au cours des dernières décennies. Toutefois, des inégalités persistantes subsistent entre les États membres. L'écart salarial entre les femmes et les hommes demeure significatif dans plusieurs pays. Les femmes restent sous-représentées dans les postes à responsabilité politique et économique. Par ailleurs, les violences faites aux femmes et les différences d'accès aux droits reproductifs illustrent les disparités existantes. Ces écarts fragilisent l'unité européenne et remettent en question l'objectif d'une Europe fondée sur des valeurs communes. L'Allemagne est directement concernée par ces enjeux, notamment en raison de son rôle central dans l'économie européenne et de la mobilité croissante des citoyens au sein du marché unique.

L'Allemagne soutient une harmonisation progressive des droits des femmes au niveau européen. Elle considère que l'égalité femme-homme doit être intégrée dans l'ensemble des politiques européennes, qu'il s'agisse d'économie, d'emploi, d'éducation ou de justice. Notre pays appuie les initiatives européennes telles que les directives relatives à l'égalité salariale, à la lutte contre les discriminations et à la protection contre les violences de genre. L'Allemagne estime cependant que la convergence européenne doit respecter les spécificités nationales tout en fixant des standards communs ambitieux. Une coopération renforcée entre les États membres est nécessaire afin de garantir une application effective des textes adoptés.

Au niveau national, l'Allemagne a mis en place plusieurs mesures concrètes pour promouvoir l'égalité. La loi sur la transparence des rémunérations vise à réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes. Des quotas ont été instaurés afin d'augmenter la représentation des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Le gouvernement allemand a également développé des politiques favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, notamment à travers le congé parental partagé et l'extension des structures d'accueil pour les jeunes enfants. En matière de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Allemagne a

renforcé son cadre juridique et soutient les initiatives européennes visant à harmoniser la protection des victimes.

Pour l'avenir, l'Allemagne propose de renforcer les mécanismes européens de suivi et d'évaluation des politiques d'égalité. Elle soutient la mise en place d'indicateurs communs permettant de mesurer les progrès réalisés dans chaque État membre. Le pays encourage également un financement accru des programmes européens consacrés à l'autonomisation économique des femmes et à la lutte contre les violences de genre. Enfin, l'Allemagne défend le développement d'échanges de bonnes pratiques entre les États membres afin d'assurer une convergence vers le haut des standards européens.

En conclusion, l'Allemagne considère que la convergence européenne des droits des femmes est essentielle pour construire une Union plus juste, plus solidaire et plus démocratique. Elle adopte une position résolument europhile, favorable à un approfondissement de l'intégration européenne dans le domaine des droits fondamentaux, tout en veillant au respect des compétences nationales. L'égalité femme-homme doit demeurer une priorité centrale du projet européen.

Amaya SCHORR